



NON À LA LIGNE GRANDE VITESSE ROISSY-PICARDIE !

CONTINUONS LE COMBAT !

Chère vémaroise, cher vémarois,

Nous étions très nombreux à nous exprimer pour dire notre colère, suite à l'enquête publique qui s'était déroulée **du 23 février au 6 avril 2021**.

Malheureusement, cela a donné lieu, en mai 2021, à un rapport de l'enquête publique avec un avis favorable ! Cela n'est pas une surprise tant la pression politique sur ce dossier est importante.

L'arrêté déclarant d'utilité publique le projet de liaison ferroviaire Roissy-Picardie, tarde à intervenir. Ceci est certainement lié aux réserves formulées par la Commission d'enquête dans son rapport :

« Réétudier, en concertation avec les populations riveraines du nouveau tronçon, l'acceptabilité du projet ; i.e. les aménagements possibles pour réduire au-delà des seuils réglementaires les nuisances sonores et visuelles, et le sujet du modelé paysager et de ses conséquences (gestion des terres de déblai) ».

La Commission exige simplement des aménagements : le tracé n'est donc pas remis en cause mais on nous propose quelques améliorations à la marge...

SNCF Réseau souhaitait tenir des réunions publiques pour faire valider leurs aménagements auprès des populations et ainsi dire à Monsieur le préfet « nous avons rempli la case concertation de la population ». Le préfet pouvait ainsi prendre son arrêté.

En accord avec mes collègues maires de Villeron et Marly, **nous avons dit STOP ! Il n'y aura pas de réunion de concertation publique dans nos communes** tant que de vraies modifications ne sont pas apportées.

Ainsi que je m'y étais engagé, nous poursuivons notre combat par la voie juridique aussi : en accord avec les communes de Marly et de Villeron, **nous avons missionné un cabinet d'avocats pour nous défendre.**

**VOUS POUVEZ COMPTER SUR MA DÉTERMINATION ET CELLE DE MON ÉQUIPE
CONTRE CE PROJET INJUSTE.**



Fidèlement, **Frédéric Didier**
Maire de Vémars

Frédéric DIDIER.